

**12891/16**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 14 novembre 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 14 novembre 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil** portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la France et l'Italie

E 11612





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 novembre 2016  
(OR. en)

12891/16

SOC 592  
EMPL 393

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la France et l'Italie

---

## DÉCISION (UE) 2016/... DU CONSEIL

du ...

**portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants  
du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail  
pour la France et l'Italie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la décision du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la création d'un Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail<sup>1</sup>, et notamment son article 3,

vu la liste des candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

---

<sup>1</sup> JO C 218 du 13.9.2003, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 24 février 2016<sup>1</sup>, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la période allant du 29 février 2016 au 28 février 2019.
- (2) Les gouvernements de France et d'Italie ont présenté de nouvelles candidatures pour plusieurs sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 24 février 2016 portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (JO C 79 du 1.3.2016, p. 1).

*Article premier*

Sont nommés membres titulaires et suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la période expirant le 28 février 2019:

I. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
France	M. Abderrafik ZAIGOUCHE	M <sup>me</sup> Edina LAMOUREUX M. Jean-Paul ZERBIB
Italie	M <sup>me</sup> Silvana CAPPuccio	M <sup>me</sup> Cinzia FRASCHERI M. Marco LUPI

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
France	M <sup>me</sup> Nathalie BUET	M. Patrick LÉVY M. Franck GAMBELLI
Italie	M <sup>me</sup> Fabiola LEUZZI	M. Giorgio RUSSOMANNO M. Pier Paolo MASCIOCCHI

*Article 2*

Le Conseil nommera ultérieurement les membres titulaires et suppléants qui ne sont pas encore désignés.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

*Par le Conseil*

*Le président*

---